

Département de la Drôme

Commune

COMMUNE D'AOSTE-SUR-SYE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement Graphique

Plan de zonage du PLU sur fond cadastral

NOM DU FICHIER : Plan zonage PLU 2012

ECHELLE : 1:5 500

EURVECE

Groupement

21 Bois des Lats

36130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

Téléphone : 04-75-04-78-24

Téléfax : 04-75-04-78-29

Code	Modèle	Version	Statut	Objet de la révision
A	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Création
B	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
C	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
D	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
E	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
F	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
G	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
H	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
I	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
J	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
K	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
L	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
M	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
N	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
O	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
P	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
Q	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
R	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
S	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
T	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
U	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
V	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
W	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
X	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
Y	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012
Z	A. JACQUIN	P. REV. 2012	01/01/2012	Modification suite à la réunion du 12/01/2012

Légende

Contours zones P.L.U.

UA

UB

UC

UD

UHo

UI

UId

UL

UT

AU

AUT

AUac

AUai

AUah

N

NL

NJ

Nt

A

Ac

At

Zone soumise à l'obligation de mixité sociale au titre du L123-1-5-16 du Code de l'urbanisme avec un taux de 20% de logements conventionnels sur la future opération

Zone avec Orientations d'aménagement

Construction non cadastrée ou permis accordé

Emplacements réservés

n°	Usage	Bénéficiaire	Surface
1	Création de parkings	Commune	3 673 m²
2	Création de parcs paysagers	Commune	587 m²
3	Extension du cimetière	Commune	1 584 m²
4	Réseau d'irrigation existant	Commune	26 400 m²
5	Elargissement de voiries	Commune	1 300 m²
6	Habitat intergénérationnel	Commune	4 348 m²

Protections environnementales et patrimoniales

Elément de paysage à protéger au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'urbanisme

Zones Inondables

Aléa inondation de la rivière Drôme et de ses affluents (Sye, Lauze et Lozère) issu de l'étude d'aléa inondation du bassin versant de la rivière Drôme réalisé par le bureau d'études EGIS-EAU (juillet 2007 et mars 2011)

Marges de recul

Emprise de la plateforme

Marge de recul des habitations par rapport à l'axe

Marge de recul des bâtiments autres que les habitations par rapport à l'axe

Emplacement	Largeurs plateforme	Marge de recul par rapport aux habitations	Marge de recul des bâtiments autres que des habitations
RD 164	11.00 mètre	35.00 mètre	25.00 mètre
RD 93 à l'ouest d'Aoste	11.00 mètre	25.00 mètre	15.00 mètre
RD 93 à l'est d'Aoste, RD 70 et RD 731	9.50 mètre	15.00 mètre	10.00 mètre